

Bonjour et bienvenue à Polytech Angers,

Comme vous le savez, l'international est une partie intégrante de votre formation, à Angers, c'est en 3ème année que nos étudiants effectuent leur mobilité à l'étranger.

Cette mobilité internationale est obligatoire (d'une durée minimale de 17 semaines), et deux formes sont possibles :

1. Semestre d'étude (de janvier à juin) : vous réalisez votre S6 (semestre de printemps de la 3ème année) dans une université partenaire, vous validez votre semestre (30 ECTS) grâce aux cours que vous suivez à l'étranger.

OU

2. Stage (d'avril à août) : vous réalisez une partie de votre S6 à Angers, puis une partie à l'étranger, en stage. Vous pouvez faire votre stage dans une entreprise, un laboratoire, un institut...

100% des étudiants partent à l'étranger

Vous êtes accompagnés dans vos démarches

	Semestre	Stage
Délais et dates	Été 24 : réflexion, information 03 septembre 24 (rentrée) : présentation des mobilités, rencontre avec les 4A pour discuter de l'international. 15 septembre 24 : deadline pour le dossier de candidature Sept-oct-nov 24 : démarches et inscription dans l'université partenaire Jan-fev 25 : départ à l'étranger	03 septembre 24 (rentrée) : présentation des mobilités, rencontre avec les 4A pour discuter de l'international. Sept 24-mars 25 : recherche de stage et démarches Avril 25 : départ à l'étranger
Comment faire son choix ?	Espace Moodle dédié aux mobilités d'étude (Inscription étudiant par clé : N°11377 / Clé : 2rxgck) : <ul style="list-style-type: none">• Présentation des cursus à l'international• Liste des destinations possibles par spécialité : Rubrique 1 - "Projet de mobilité semestre"• Accompagnement du bureau international, contact : international.polytech@univ-angers.fr	Un espace Moodle est aussi disponible, nous vous en parlerons à la rentrée.
Conditions	Faire une demande via le formulaire. Compléter son dossier.	Trouver un stage, être accepté par l'organisme à

	<p>Ce qui va être regardé par le jury de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adéquation du contrat d'étude avec la spécialité choisie - Le niveau de langue en anglais (et dans la langue d'enseignement) : attesté par un test TOEIC blanc de positionnement réalisé à la rentrée 	<p>l'étranger et effectuer toutes les démarches.</p>
<p>Validation académique</p>	<p>Vous devez contacter votre référent RI pour co-construire votre contrat pédagogique : liste des cours à suivre, aussi appelée "Learning Agreement" ou "OLA" (Online Learning Agreement).</p> <ul style="list-style-type: none"> - BEMS : hassen.riahi@univ-angers.fr - SAGI : sebastien.lahaye@univ-angers.fr - QIF : mohamed.ibrahim@univ-angers.fr - GBS: e.martinez@univ-angers.fr 	<p>Votre responsable d'année vous guidera pour valider vos thématiques de stage.</p>